

Gouvernement du Québec  
Député de Kamouraska-Témiscouata  
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Leader adjoint du gouvernement  
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Côte-Nord.

Québec, le 16 mai 2006

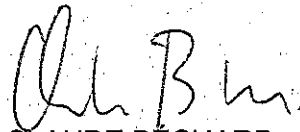
Monsieur William J. Cosgrove  
Président  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

À la suite de la lettre de M. Jean Tremblay, maire et président de Promotion Saguenay, datée du 9 mai 2006, dans laquelle il demande de suspendre l'application de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement pour le projet d'aménagement d'un port d'escale pour les bateaux de croisière au quai Algésilas-Lepage sur le territoire de l'arrondissement de La Baie de Ville de Saguenay, je vous informe que je mets fin au mandat du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) relativement à la période d'information et de consultation publiques en cours.

Lorsque l'initiateur de projet désirera poursuivre la procédure d'examen de son projet, il m'en informera afin que je puisse donner un nouveau mandat au BAPE, après une mise à jour de l'étude d'impact, si nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
CLAUDE BÉCHARD